

# Covid-19 : imbroglio autour du dépistage de masse

Rudy HOMBENET ANVINGUI  
Libreville/Gabon

PREVUE pour le 13 avril, c'est finalement le 17 avril que l'opération de dépistage de masse a été officiellement lancée par le ministre en charge de la Santé, Max Limoukou. Dans la province de l'Estuaire, plusieurs sites ont été retenus à cet effet, notamment les Centres hospitaliers universitaires (CHU), les hôpitaux d'instruction des Armées et les autres établissements hospitaliers, les centres de santé, le centre d'action sanitaire et sociale et les infirmeries militaires. Hier jeudi, une semaine après le lancement officiel, il semblerait que les équipes n'étaient pas toutes au point, et l'information autour de cette vaste mission demeure opaque. Des reporters de

l'Union ont fait le constat de ces manquements à travers les différents sites visités, hier. Si le CHU d'Owendo enregistrait une affluence, d'après un agent de santé rencontré sur les lieux, tel n'est pas le cas du côté du centre de santé de London, dans le 4e arrondissement de Libreville, qui recevait à peine l'équipement nécessaire au dépistage. Du côté du centre de santé de Lalala (5e arrondissement), pas

Du côté du centre de santé d'Okala, c'est le silence radio : "Nous ne pouvons vous fournir aucune information", nous indique la responsable des lieux. Bien curieux, alors que la deuxième semaine de confinement total du Grand Libreville s'achève ce 26 avril.



Photo: R.H.A./L'Union

Hier à notre passage ici, les équipes en charge du dépistage n'étaient pas visibles.

l'ombre d'un dépisté : "Nous ne sommes pas concernés par cette affaire de dépistage", lance la major de la structure. Ce, avant des précisions du médecin qui nous explique que "pour se faire dépister, il faut appeler le 1410 et suivre

leurs instructions. C'est tout ce que je peux vous dire". Du côté du CHU-Mère et enfant, le dépistage ne serait réservé qu'au personnel de santé. "Le grand public est tenu de se rendre dans les autres sites", nous explique notre interlocutrice, installée à l'accueil, bavette sur le menton. Du côté du centre de santé d'Okala, c'est le silence radio : "Nous ne pouvons vous fournir aucune information", nous indique la responsable des lieux. Bien curieux, alors

que la deuxième semaine de confinement total du Grand Libreville s'achève ce 26 avril. Pour rappel, cette opération qui consiste à faire un prélèvement à l'aide d'une tige flexible dans le nez et la gorge du patient, livre ses résultats 24 à 48 heures. En cas de résultat négatif, un second prélèvement est recommandé 14 jours plus tard. Dans le cas où le résultat se révèle positif, le patient est orienté dans une structure sanitaire agréée pour une prise en charge médicale.

## Le Gabon enregistre un deuxième décès

Serge A. MOUSSADJI  
Libreville/Gabon

LE Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus a annoncé hier en milieu de journée, que le médecin admis en soins intensifs, suite à une contamination par le nouveau coronavirus, est finalement décédé après plus de deux semaines de lutte contre la maladie. "Nous enregistrons ce jour un deuxième décès lié au Covid-19 d'un patient admis en réanimation à l'Hôpital d'instruction des armées d'Akanda (HIAA) depuis trois semaines. Il s'agit d'un médecin, gynécologue exerçant à l'Hôpital d'instruction des armées Omar

Bongo Ondimba (HIAOBO) et dont la contamination s'est faite en dehors du milieu professionnel", a expliqué hier le Copil. Cette disparition est la deuxième après celle enregistrée le 20 mars passé. Il s'agissait d'un patient de 50 ans décédé des suites des complications de son diabète et d'un syndrome de détresse respiratoire aiguë. Le bilan de la pandémie au Gabon était hier, au moment de la triste nouvelle, de 166 cas, 24 guérisons et deux décès. La journée du 21 avril est, pour le moment, celle qui a marqué les esprits. En effet, sur cette seule période, le Copil avait annoncé 36 nouveaux cas positifs. Ce qui portait à 156 le nombre total de cas déclarés positifs au Covid-19 au Gabon. Puis, dix nouvelles personnes atteintes

du coronavirus ont été annoncées mercredi. La hausse des cas, explique le Comité de pilotage, est consécutive à l'instauration d'un nouveau système de dépistage. Il ne serait donc pas étonnant que d'autres soient enregistrés dans les prochains jours. De plus, selon cet organisme, "plus de 80% des patients sont asymptomatiques." "Il s'agit des personnes qui n'ont ni fièvre, ni toux, ni difficulté respiratoire. En somme, ce sont les porteurs sains du Covid-19 dont la prise en charge peut se faire à domicile, de manière encadrée par des mesures sanitaires strictes. Cette stratégie est aujourd'hui très répandue dans plusieurs pays, mais doit se faire au cas par cas, en fonction des conditions de vie des personnes contaminées."

## Qui est concerné par le dépistage ?

R.H.A  
Libreville/Gabon

SONT concernées prioritairement par le dépistage massif, toutes les personnes ayant effectué un voyage à l'étranger entre le 1er et le 19 mars 2020, toutes les personnes ayant été en contact avec un sujet atteint du Covid-19. Il y a également les professionnels de santé, toutes les personnes présentant une comorbidité telle que : l'hypertension artérielle, le

diabète, l'insuffisance rénale et respiratoire, la drépanocytose, le VIH, l'hépatite, l'obésité. Sont aussi concernées par cette vaste mission sanitaire, les personnes présentant une toux sèche, une fièvre, un mal de gorge, des difficultés respiratoires, de la fatigue et des céphalées. Dans cette sélection se trouvent les personnes du troisième âge, les commerçants, les personnels des forces de défense et de sécurité ainsi que les transporteurs.